

# DESCRIPTIF DE POSTE

◆Intitulé du poste : Animateur (trice) enfance

## Cadre statutaire :

Catégorie : C Filière : Animation

Cadre d'emploi : Adjoint d'animation

#### Définition du poste :

Dans le cadre du projet éducatif du service et du projet pédagogique de la structure, l'animateur(trice) accueille et encadre un groupe d'enfants en assurant la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant. Aussi, il (elle) conçoit, propose et met en œuvre des activités d'animation et de loisirs adaptées aux publics accueillis. Enfin, avec l'ensemble des partenaires, il (elle) participe à la réflexion sur la place de l'enfant dans la Ville.

#### Missions principales:

- Mettre en œuvre le projet éducatif du service
- Encadrer des publics maternels, élémentaires sur les différents temps (péri et extrascolaires)
- Participer à la réflexion, la mise en œuvre et l'évaluation du projet pédagogique de la structure
- Elaborer, mettre en œuvre et évaluer des projets d'activités et d'animation proposés les structures de loisirs, des centres de vacances, des mini-séjours, weekend thématiques et classes de découvertes
- Valoriser les projets et activités de la structure
- Élaborer des actions et participer aux initiatives locales
- Participer aux groupes de travail et de réflexion proposés par les responsables de structures et plus globalement par l'administration générale
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité

## **ANNEXE 14**

# Compétences requises :

- Connaissances de l'environnement territorial et du projet éducatif de la collectivité
- Connaissances du développement physique, psychologique et affectif de l'enfant et de l'adolescent
- Maitrise de la réglementation applicable en matière d'accueil d'enfants
- Techniques d'animation
- Connaissances pédagogiques liées aux différents publics
- Techniques de communication (écrites et orales) et de médiation
- Connaissances en gestion de projet

# Qualités et aptitudes requises :

- Savoir travailler en équipe
- Assiduité
- Bienveillance
- Dynamisme
- Disponibilité et discrétion
- Qualités relationnelles
- Ouverture culturelle

#### \*Conditions d'exercice :

Temps de travail annualisé (35 heures hebdomadaire)

35 jours de congés annuels

Participation aux évènements (y compris les weekends)

Dans le cadre de nécessité de service, mobilité possible sur des structures enfance

◆Moyens: équipements et matériels pédagogiques, outils informatiques, véhicules municipaux pour le transport de personnes ou de matériel

#### Relations hiérarchiques :

N+1: Directeur de l'accueil collectif de mineurs sans hébergement

N+2 : Responsable de service

### • Relations fonctionnelles:

- Internes : Secteurs du pôle EE, Services municipaux,

- **Externes**: familles, associations, écoles, prestataires

# • Diplômes et permis obligatoires :

- BAFA ou BAPAAT validé

# ANNEXE 14

- Permis B (souhaité)
- ◆ Catégorie (active/sédentaire) : Active